

Nous contacter



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

40 46 12 79 - 40 46 12 70
apprentissage@sefi.pf

SEFI papeete,
Cellule apprentissage
Immeuble Papineau,
rue Tepano JAUSSEN (1^{er} étage)

L'UPF

Service de la formation continue
(+689) 40 803 803 courrier @ upf.pf
Campus d'Outumaoro - Punaauia -

www.sefi.pf 

www.upf.pf

LA LICENCE PRO E-COMMERCE EN APPRENTISSAGE



métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières

LA FORMATION

La gestion de projet e-commerce requiert des compétences larges, allant de la connaissance des concepts et des outils managériaux (stratégie, gestion de projet, marketing, logistique...) à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (langages web, CMS...). L'objectif de la licence professionnelle E-commerce et marketing numérique est de former des professionnels capables de mettre en place et de suivre la faisabilité d'un projet e-business.

Cette formation, très opérationnelle, répond aux besoins de nouvelles compétences. Elle est à la croisée du marketing et de la technologie. La complémentarité marketing et gestion de contenus met l'accent sur la nécessité d'optimiser un site et de présenter des contenus attractifs, en adéquation avec les attentes des cibles visées. La licence pro E-commerce et marketing numérique privilégie l'autonomie, l'initiative et l'acquisition de comportements professionnels afin de faciliter l'insertion dans l'entreprise. Elle favorise aussi la création d'entreprise.

L'APPRENTISSAGE

Formation en alternance*, associant une formation pratique en entreprise, et des enseignements théoriques dispensés par l'UPF. Il se conclut par un contrat d'apprentissage : contrat de travail à durée déterminée entre une entreprise et un apprenti moyennant une rémunération mensuelle minimum de 70% du SMIG.

*Alternance 3 semaines en entreprise / 1 semaine en cours à l'UPF

Objectif

- Permettre au demandeur d'emploi d'acquérir un titre ou un diplôme professionnel et une expérience en entreprise
- Permettre au chef d'entreprise de former le personnel à ses besoins à moindre coût

Aide du Pays

	Employeur	SEFI
1 ^{ère} année	30 % du SMIG	40 % du SMIG
2 ^{ème} année	40 % du SMIG	30 % du SMIG
3 ^{ème} année	50 % du SMIG	20 % du SMIG

+ Prise en charge du coût de la formation et des charges patronales

PARCOURS DU DEMANDEUR D'APPRENTISSAGE

- 1 Ouverture des candidatures :
Retirer un dossier au SEFI avant le 10/05/2019
- 2 Réunion d'information le 15/05/2019 ou le 27/05/2019 à l'UPF
+
Dépôt du dossier complet
- 3 Commission instruction des dossiers
Jury de sélection
Liste des admis le 07/06/2019
- 4 Préparation à la recherche d'entreprise le 12/06/2019
- 5 Dépôt du contrat APP au SEFI avant le 22/07/2019
- 6 Début de la formation et du contrat APP le 02/09/2019

